

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le gouvernement ne les aide pas autant qu'il voudrait nous le faire croire. Songeons notamment que les dépenses pour la Société de développement du Cap-Breton ont été réduites dans les prévisions budgétaires. Une réduction de 70 millions de dollars au titre des immobilisations. C'est autant de moins que la Société de développement du Cap-Breton dépensera en immobilisations. Autrement dit, le gouvernement fait savoir aux habitants du Cap-Breton qu'il ne subventionnera aucun nouveau projet immobilier. Il se contentera de maintenir sa contribution actuelle, c'est tout.

Comme je l'ai rappelé la semaine dernière, lorsque le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. de Cotret) était parmi nous, il est regrettable que la *Sydney Steel* ait fermé ses fours à coke pendant les premiers jours de la grève qui se poursuit toujours et qui ne laisse pas d'inquiéter les gens de l'endroit. Les travailleurs des fours à coke étaient sans travail alors, soit des mois avant d'avoir pu prévoir la fermeture de ces fours. Et sans aucune prestation de retraite digne de ce nom. Ces travailleurs de la *S and L Raylway* étaient employés au début à l'embarcadère international de la Devco. Et ils sont allés travailler aux fours à coke plus tard lorsque la Devco a pris la relève. Mais lorsque la *Sydney Steel Corporation* a repris ces fours à coke, elle ne leur a pas crédité le temps passé à la Devco. Ainsi, des hommes qui comptaient 30 ou 40 années de service dans les fours à coke n'ont été crédités que 15 années de cotisation à la caisse de retraite.

Quand on dresse un bilan d'ensemble de la situation, on constate que le gouvernement ne s'intéresse ni aux gens de cette région ni au développement régional comme il voudrait nous le faire croire.

M. Riis: Je suis heureux des propos du député. Il se préoccupe manifestement des problèmes régionaux et du manque d'initiatives sérieuses de la part du gouvernement pour faire échec à certaines des difficultés économiques éprouvées dans les régions. Il y aurait pourtant moyen de surmonter ces difficultés. Quant on songe aux régions du Canada et au secteur minier du Canada il est clair qu'il y a des mines de la côte atlantique à celle du Pacifique, en passant par le Nord de l'Ontario et du Québec. A vrai dire, il se fait de la prospection et de l'exploitation minières presque partout à l'extérieur des grands centres urbains.

Il existe un facteur crucial dans ce secteur, soit celui des actions accréditives. Il y a quelques années, on a lancé un programme d'actions accréditives grâce auquel les entreprises obtiennent du capital-actions en vue d'effectuer les travaux de prospection préalables à l'ouverture d'une mine.

Mon collègue n'ignore certes pas que les sociétés qui font de la prospection appartiennent presque sans exception à des intérêts canadiens. Ce sont des PME dynamiques, canadiennes à part entière et dont les dirigeants sont dotés de l'esprit d'initiative. Voilà justement le genre d'entreprises qu'il faut encourager pour le rôle qu'elles jouent dans l'expansion économique régionale.

Je me demande si le député partage ce point de vue et je voudrais savoir ce qu'il pense de l'initiative du ministre des Finances (M. Wilson) qui vient, tout dernièrement, de signer plus ou moins l'arrêt de mort de ce programme. Puisque le

gouvernement semble vouloir réduire l'efficacité du programme d'actions accréditives, ne devrait-il pas instaurer d'autres mesures destinées à encourager et à soutenir la prospection minière?

M. MacLellan: Je tiens à remercier le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) d'avoir soulevé la question qui est effectivement fort intéressante. Je voudrais, à la suite de ce dont il vient de nous faire part, faire moi aussi connaître mon point de vue sur la question. Le secteur minier est sans doute l'un des meilleurs instruments dont nous disposons pour enrayer les disparités régionales. Nous comptons au Canada de nombreuses localités qui sont tributaires d'une seule industrie. Si notre secteur minier devait défaillir, il risquerait d'entraîner la disparition de l'unique source d'emploi d'une localité entière. Les actions accréditives ont constitué une excellente source de financement et d'aide financière pour ces compagnies.

Le gouvernement a déclaré que les entreprises minières réalisent des bénéfices et qu'elles se tirent bien d'affaire. Or les entreprises minières ne font que survivre, voilà où elles en sont. Elles sont loin de réaliser de gros bénéfices. Pourtant, elles assurent la survie de localités entières et fournissent un nombre extraordinaire d'emplois.

Au contraire de beaucoup d'autres secteurs d'activité de l'économie nationale, elles investissent énormément d'argent dans les travaux de recherche et de développement. Voilà comment les sociétés minières du Canada réussissent à soutenir la concurrence. Toutefois, en ce qui concerne les salaires qu'elles versent aux mineurs canadiens par rapport à ce que touche les mineurs dans certains autres pays, les sociétés minières du Canada sont nettement désavantagées.

Les actions accréditives sont peut-être un luxe, mais elles sont aussi, et là j'abonde dans le sens de mon collègue de Kamloops—Shuswap, une nécessité absolue pour la vigueur du secteur minier du Canada.

• (1540)

M. Hawkes: Madame la Présidente, il est intéressant de noter quel ton prennent les conversations à l'égard de la question des disparités régionales. Il est également intéressant de noter que les deux partis de l'opposition et le présent orateur interviennent rarement à la Chambre pour faire savoir aux Canadiens que, dans neuf des dix provinces canadiennes, le taux de chômage est moins élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en septembre 1984, lorsque le nouveau gouvernement est entré en fonction avec de nouvelles orientations.

Il me semble qu'à partir de 1972, les deux partis ont décidé ensemble d'endetter le pays. En réponse aux disparités régionales, ils ont décidé d'endetter tous les Canadiens jusqu'aux oreilles.

Il est, à mon avis, possible de dépenser judicieusement 2 ou 3 milliards de dollars à de bonnes fins. Nous sommes cependant en train de discuter d'un projet de loi portant pouvoir d'emprunt. Nous devons emprunter. Nous endettons tous les Canadiens, qu'ils se trouvent dans cet édifice ou ailleurs au pays. C'est ce que nous faisons ici aujourd'hui.